

BULLETIN D'INSCRIPTION

STAGE PLANTES SAUVAGES COMESTIBLES 11-12/07/2026

STAGE PLANTES MEDICINALES 13-14/07/2026

La Morte (L'alpe du Grand Serre- Massif du Taillefer)

VOS COORDONNEES :

NOM _____ PRENOM _____

COMMUNE DE RESIDENCE _____

ADRESSE MAIL _____

TELEPHONE _____

J'arriverai le ____/07/2026 et je repartirai le ____/07/2026

- Je participerai au stage plantes comestibles du 11-12/07/2026 - Prix du stage : 195€ (inclut enseignement + déjeuner et dîner du 11/07+ pdej et déjeuner du 12/07)
- Je participerai au stage plantes médicinales du 13-14/07/2026 – Prix du stage 195€ (inclut enseignement + déjeuner et dîner du 13/07+ pdej et déjeuner du 14/07)

Repas - Veuillez indiquer le nombre de repas que vous prendrez sur place, en plus de ceux inclus dans le.s stage.s (concerne ceux qui arrivent la veille et/ou qui participent aux 2 stages)

- Dîner 10/07 = 14€
 - Pdej 11/07 = 7€
 - Dîner 12/07 = 14€
 - Pdej 13/07 = 7€
- TOTAL = _____ €

Hébergement (Possibilité de dormir sur place du 10 au 13/07 inclus) -> Tous les participants devront donner une participation de 5€ par jour (à régler sur place), que vous dormiez sur place ou non

- Je dormirai au chalet
- Je me logerai par mes propres moyens

Merci de me renvoyer le présent document accompagné d'un acompte de 100€ à l'ordre de Cécile Aubel (pour le stage)

L'hébergement et les repas seront à régler sur place

LES CONDITIONS D'HEBERGEMENT SONT SIMPLES
POUR PERMETTRE AUX REVENUS MODESTES DE PARTICIPER.

SI VOUS SOUHAITEZ PLUS DE CONFORT,
VOUS ETES LIBRE DE CHOISIR UN HEBERGEMENT DANS LES ENVIRONS, DE CAMPER, DE DORMIR EN CAMION

ENVOYEZ VOTRE CHEQUE D'ACOMPTE A :

Le chaudron magique
308, route du bourg
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

POSSIBILITE DE REGLER PAR VIREMENT (je vous enverrai mon RIB sur demande)

Modalités :

- 1) Renvoyer le bulletin de réservation + chèque d'acompte de 100€ à **Cécile Aubel**
- 2) A réception de votre acompte, je vous envoie un mail vous confirmant votre inscription
- 3) Quelques jours avant le stage, vous recevrez un mail avec plan d'accès, matériel à apporter, coordonnées des inscrits pour organisation de covoiturage.

L'inscription est ferme à compter de la réception de l'acompte.

L'acompte sera encaissé 20 jours avant le début du stage. Il est non remboursable en cas de désistement dans les 20 jours précédant la date du stage. En cas d'annulation de la part du chaudron magique, il vous sera restitué.

Le solde du stage sera à régler à votre arrivée le 1^{er} jour du stage.

L'hébergement et les repas seront à régler sur place.

Pour toute question, vous pouvez me joindre au 06.17.76.39.55